

Recherche de profils – Appel à candidatures ACCOMPAGNANT EDUCATIF ET SOCIAL (F/H) - IME CENNE MONESTIES – UNITE TSA

Description du poste

Cadre général

Nature du contrat de travail :	CDI	EMPLOI SOUMIS A OBLIGATION VACCINALE COVID 19
Temps de travail (ETP) :	1 ETP	
Etablissement d'affectation :	IME La Solo	
Lieu(x) de travail :	Cenne Monestiés	
Date de début de contrat :	Des que possible	
Convention collective :	CCN 51	
Coefficient de rémunération :	351	

Principales missions

- Accompagner, guider, soutenir et assister dans les actes de la vie quotidienne des enfants en situation de handicap présentant un trouble du spectre de l'autisme, Travailler les relations sociales, l'intégration scolaire et les loisirs afin de favoriser le maintien ou le développement de leur autonomie et l'inclusion
- Accompagner les enfants présentant un trouble du spectre de l'autisme dans les apprentissages éducatifs et pédagogiques dans le cadre d'une éducation structurée
- Créer les outils dont les enfants présentant un trouble du spectre de l'autisme ont besoin et mettre en œuvre les méthodes adaptées aux besoins évalués
- Evaluer les actions menées dans le cadre du projet éducatif et les ajuster
- Tenir à jour le dossier de l'enfant et l'enrichir de toutes les informations telles que prescrites dans le dossier de l'usager en concertation avec l'équipe pluridisciplinaire
- Participer à l'écriture et la mise en œuvre du projet de service
- Participer à l'élaboration, l'évaluation et à l'ajustement des PPA et animer des prestations adaptées aux besoins évalués des personnes accueillies en référence à la nomenclature SERAFIN-PH
- Etre force de propositions

Environnement et conditions de travail

L'A.P.A.J.H, issue du mouvement national des enseignants mutualistes, est à l'origine de la création de l'A.P.A.J.H Aude, au service des adultes, des adolescents et des enfants en situation de handicap. L'Association entend promouvoir la dignité et la citoyenneté des personnes en situation de handicap, d'inadaptation, de difficultés sociales et/ou de dépendance, en œuvrant à la fois pour leur complet épanouissement individuel et leur meilleure intégration à toute forme de vie sociale.

Affiliée à la Fédération des A.P.A.J.H, en conformité avec les valeurs fondatrices de la laïcité, l'A.P.A.J.H Aude entend aboutir à leur pleine reconnaissance ; tant humaine que sociale : égale dignité et citoyenneté à part entière.

Actuellement, l'A.P.A.J.H Aude gère 25 établissements (ainsi qu'un Siège social) répartis sur l'ensemble du territoire Audois.

Depuis le 1^{er} novembre 2020, dans le cadre de la modification de son agrément prévu au CPOM, l'IME la Solo de Cenne Monestiés accueille de jour, 43 enfants, adolescents et jeunes adultes présentant une déficience intellectuelle, dont 10 présentant des troubles du spectres autistiques (unité TSA).

L'établissement secondaire, l'Unité d'enseignement en maternelle, au sein de l'école La Prade située à Carcassonne accueille 7 enfants avec troubles du spectre de l'autisme.

Profil recherché

Qualification

- DEAS ou DEAMP – Requis
- ABA / PECS souhaité ou autre méthode relevant du champ des TSA

Expérience

- Expérience AES de 3 ans – Souhaitée
- Expérience TSA exigée

Compétences complémentaires

- Permis B
- Premiers secours
- Connaissances du secteur médico-social et de ses évolutions
- Evaluation des besoins
- Rédaction de fiches actions/prestations
- Connaissance du TSA et des méthodes et outils liés
- Travail en équipe pluridisciplinaire
- Travail partenarial
- Capacités rédactionnelles
- Capacités d'appropriation des outils informatiques

Une Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel est envisagée dans le cadre de ce recrutement : OUI NON

Renseignements complémentaires

Candidature à adresser à :

APA JH Aude – Siège social
135 rue Pierre Pavanetto
Z.A. de Cucurlis
11000 CARCASSONNE
service.rh@apajh11.fr

Date limite de dépôt de candidatures : 14/12/2022

Attachée à la diversité et à la mixité, l'APA JH Aude reconnaît tous les talents et étudie, à compétences égales, toutes candidatures dont celles de personnes en situation de handicap et/ou issues de Quartiers Politiques de la Ville (Carcassonne, Lézignan-Corbières, Limoux, Narbonne).

Au titre de l'art. L.3123-8 du Code du travail, les salariés à temps partiel sont prioritaires pour occuper ce poste.